



Probleme se succession;deces de mon grand pere

Par **pidoune84**, le **12/04/2012** à **15:02**

bonjour;rnmon grand pere vient de deceder et je suis son unique heritiere (car il navait qu'une fille,ma maman,qui est decédée)rnil ne vit plus avec sa femme (qui nest pas ma grand mere) mais il etait toujours marié sous le regime de separation des biens...rnsur le testament il me laisse tout ses biens....rne nai pas encore de rdv chez le notaire donc ma question est la suivante:rna telle des droits sur ses biens fiinanciers ? (assurances vie,comptes en banques etc...) et etait il obligé de lui laisser lusufruit d'une de ses maisons? (elle etait avec lui pour l'argent et cest quelquun de tres venal donc c'est pour savoir a quoi mattendre) merci de vos reponses d'avance